



## Participez à une étude inédite sur les acouphènes en milieu professionnel !

**Vous souffrez d'acouphènes et travaillez en entreprise ? Votre témoignage peut faire avancer la recherche et améliorer la qualité de vie au travail.**

L'Association Nationale de l'Audition (ANA) lance EPPECAe, une étude scientifique d'envergure sur les conditions de travail et le quotidien des personnes acouphéniques. Cette initiative, **soutenue par la Fondation Écouter Voir** et menée en partenariat avec **France Acouphènes**, la **Fédération SurdiFrance** et **l'Afrépa**, vise à :

- Mieux comprendre les pratiques d'accompagnement en entreprise
- Proposer des solutions concrètes pour les salariés concernés
- Favoriser la reconnaissance des acouphènes comme handicap invisible invalidant

### Pourquoi cette étude est essentielle ?

- 14 millions de personnes concernées en France
- Apparition des symptômes en moyenne à 41 ans
- 7 ans de latence avant une première consultation motivée
- 1 actif sur 3 souffre d'acouphènes (Baromètre Ifop ANA, octobre 2024)
- 64 % présentent un risque élevé de burnout
- Sans prise en charge, les acouphènes peuvent impacter gravement la vie personnelle, professionnelle et la santé globale

Les entreprises et les services de santé au travail sont souvent démunis face à cette réalité. Une meilleure compréhension des impacts permettra un accompagnement plus adapté.

### Comment participer ?

1. Téléchargez l'application Siopi (gratuite et confidentielle) <https://siopi.ai/fr/>
2. Créez votre compte
3. Répondez aux questionnaires (prévoir 30 minutes pour une analyse approfondie)

Votre contribution aidera à élaborer un guide de bonnes pratiques à destination des employeurs et à faire reconnaître les acouphènes comme un handicap invisible.

### Objectif de participation :

Pour garantir la pertinence scientifique de l'étude, nous visons 1 000 à 1 200 participants. Les personnes ayant complété l'ensemble des questionnaires pourront demander un casque anti-bruit pour enfant.

**Pour en savoir plus et retrouver la démarche : <https://association-nationale-audition.org/eppcae/>**



## A propos de l'Association Nationale de l'Audition

L'Association Nationale de l'Audition – association loi 1901 à but non lucratif, éligible à l'intérêt général - est l'acteur de référence de prévention des risques auditifs et de la lutte contre le renoncement aux soins en France.

Ses activités s'articulent autour de 4 domaines :

- 1) organisation des campagnes nationales d'information et de dépistages auditifs : Journée Nationale de l'Audition ; Prévention des Festivités de l'été ; Semaine de la Santé Auditive au Travail ;
- 2) appui aux acteurs de la santé et de la prévention en tant que centre ressource expert : documentation, ingénierie, amélioration des pratiques ; animations digitales et en présentiel ;
- 3) réalisation d'études scientifiques pour mieux connaître les troubles de l'audition et leurs impacts sur les états de santé et les parcours de vie professionnelle et personnelle ;
- 4) appui aux pouvoirs publics par la transmission de notes de réflexion et de préconisations

L'Association mobilise l'ensemble des associations et des acteurs avant tout citoyens et engagés dans leurs écosystèmes afin de relever les défis de l'audition en France : développer l'éducation à la santé [auditive] dès le plus jeune âge ; réduire la croissance des symptômes et troubles auditifs ; assurer la qualité de la prise en charge pour tous et partout ; faire de l'audition un déterminant de la dignité à tout âge pour abolir les situations discriminantes réduisant les personnes concernées au silence.